



# TRIEUX

# INFO

Rédaction et Imprimerie : Mairie de Trieux | Dépôt légal N° 219

JUN 2023



**PLACE DE L'ABBÉ GRÉGOIRE**

**SAMEDI 10 JUIN 2023**

**Inauguration à 15H**

**Suivie d'un vin d'honneur**

# LE MOT DU MAIRE

Chères Triotines, chers Triotins,

Nous voici arrivés à mi-mandat, et je tenais à dresser un premier bilan de notre action. Malgré les difficultés budgétaires auxquelles nous avons dû faire face, certains dossiers ont pu avancer et seront finalisés d'ici 2023.

Tout d'abord, nous avons entrepris des travaux visant à rendre la mairie et les écoles accessibles à tous. Une rampe PMR a vu le jour et l'accueil va être modifié. Des travaux d'isolation vont être mis en œuvre pendant les vacances d'été diminuant ainsi notre impact environnemental tout en améliorant l'accueil des usagers.

Un passage pour piétons a été aménagé devant la mairie, contribuant à renforcer la sécurité de nos concitoyens.

Vous avez certainement remarqué que Trieux est désormais plus fleuri. Il est également plus décoré, grâce à l'implication des bénévoles de l'Atelier111 et un accompagnement des agents. Nous encourageons l'investissement de chacun pour embellir notre commune. Nous y apportons notre investissement par des travaux comme la rénovation du calvaire et du monument aux morts au cimetière, le logement de la poste a été réhabilité. Le bâtiment vétuste de la mine sera enfin démoli (cet été), permettant ainsi de valoriser davantage notre patrimoine local. Même si certains dossiers demandent plus de patience, ils progressent. Pour le lotissement A. Bémont la convention d'utilisation du sol sera prochainement signée.

Malgré cela, de nombreux projets sont encore en cours. Parmi eux, la sécurisation de la traversée de Trieux qui suscite de nombreuses remarques, notamment en ce qui concerne les chicanes installées à titre de test. Afin de prendre en compte les préoccupations des riverains principalement impactés, nous organiserons prochainement une réunion, comme nous le faisons régulièrement pour discuter de sujets où la parole sera donnée aux personnes désirantes s'exprimer. De plus, il reste encore des rues et des chemins à rénover dans notre commune. (les démarches sont longues car nous devons repenser le principe de réfection et de création de voirie en intégrant des critères environnementaux comme la récupération, l'infiltration des eaux pluviales, la préservation de la biodiversité ...)

L'ancien presbytère devrait prochainement accueillir le club "Loisirs et Sourires", ainsi qu'une activité bénévole de réparation d'électroménager. De plus, un logement y sera aménagé. De même, une fois entièrement

rénové, le logement de la rue de Champagne offrira deux nouveaux logements à nos concitoyens.

Le projet de maison médicale reste une priorité pour l'équipe municipale et nous avançons bien avec tous les acteurs assurant la concrétisation du projet.

Même si les critiques peuvent s'entendre sachez que la municipalité met et a toujours mis tout en œuvre pour que les associations puissent créer, accompagner ou assurer l'activité de leur projet dans les meilleures conditions. Nous restons toujours à leur écoute et contribuons financièrement en gardant la maîtrise du budget de notre commune.

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre soutien et votre participation active. C'est grâce à votre implication et à votre confiance que nous pouvons réaliser ces avancées significatives. Trieux bouge, Trieux avance, et nous sommes fiers de partager cette aventure avec vous.

N'hésitez pas à partager vos idées, suggestions et préoccupations avec nous. Nous restons à votre écoute pour continuer à construire ensemble l'avenir de notre belle commune.

Le Maire,  
Jean-Claude KOCIAK

## TRIEUX PRATIQUE

### HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8h-12h et 15h-17h30

Mercredi 8h-12h

☎ 03 82 46 56 00 ✉ [accueil.trieux@orange.fr](mailto:accueil.trieux@orange.fr)

Site internet : [trieux.net](http://trieux.net)

En cas d'urgence hors horaires d'ouverture

07 57 00 15 10

**CITYALL** : L'application qui vous tient au courant des dernières actualités de votre ville. **ECOWATT** disponible sur Cityall.

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA TRIOTHÈQUE** : les mardis et vendredis de 16h30 à 18h et les mercredis de 13h à 14h30.

### PERMANENCE DES ASSISTANTES SOCIALES

- Régime général, le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois à la mairie de TUCQUEGNIEUX. Renseignements 03.82.21.92.31

- Régime minier, Mme Amandine MARANGON tient une permanence les vendredis de 9h à 12h au centre FILIERIS de Tucquegnieux ou 03.74.85.57.00 de 8h15 à 9h15.

**CCAS** : Vous avez besoin d'aide à un moment difficile de votre vie ! Le CCAS peut vous apporter de l'information, de l'aide et de l'orientation dans vos démarches. Pour toute demande et question prendre rendez-vous avec Valentin HILS en mairie.

**RECENSEMENT MILITAIRE** : ATTENTION ! Si vous êtes nés en **Avril, Mai et Juin 2007** cela vous concerne. Les filles et les garçons français de 16 ans doivent se présenter en Mairie, entre leur 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du mois suivant pour se faire recenser, munis du livret de famille de leurs parents ainsi que de leur carte d'identité. (Pas avant la date anniversaire des 16 ans) ou par internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**VACANCES SCOLAIRES** : Du samedi 8 juillet au dimanche 3 septembre.

### **RENTRÉE 2023 : Inscription à l'école JULES VALLÈS**

Les parents qui désirent inscrire leur(s) enfant(s) nés en 2020 à l'école de TRIEUX pour la prochaine rentrée de septembre 2023 peuvent se présenter en Mairie, munis du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé. Ils obtiendront **un dossier d'inscription qui sera à déposer en Mairie.**

Par la suite, le directeur Arnaud BORDI contactera les familles pour finaliser l'inscription.

### **CONCILIATEURS DE JUSTICE**

Depuis janvier 2020, les litiges inférieurs à 5 000 € doivent faire l'objet d'une conciliation préalable avant d'être présentés au tribunal judiciaire de BRIEY. Ils concernent : les litiges et troubles du voisinage, les relations entre bailleur et locataire, les litiges de la consommation, les problèmes de copropriété, les litiges entre personnes, les litiges entre commerçants, les litiges en droit rural, les litiges en matière prud'homale. Sur notre secteur, vous pouvez contacter : Mme OBRIOT, permanences à la Mairie de BRIEY uniquement sur rendez-vous tous les lundis après-midi de 13h30 à 16h30 au 06 64 27 72 50 ou coordonnées des autres conciliateurs sur le site de la Mairie : [trieux.net](http://trieux.net).

# L'INTERCOMMUNALITÉ

Site internet de la communauté de communes  
[www.coeurdupayshaut.fr](http://www.coeurdupayshaut.fr)

## CONCOURS DE NOUVELLES

*« Nos sociétés se sont construites autour d'imaginaires collectifs, de récits partagés qui sont au cœur de nos représentations, façonnent notre façon de penser, de voir le monde et d'agir. Aujourd'hui, ils s'ébranlent à mesure que les impacts du réchauffement climatique touchent nos vies et que les multiples crises que nous traversons nous rappellent nos vulnérabilités. La transition énergétique et la sauvegarde du vivant nous contraignent dans nos actions et nous imposent une transformation en profondeur de nos modes de vie. Ainsi, un nouveau récit doit émerger afin de créer un imaginaire soutenable qui permet à tout à chacun d'être heureux et épanoui tout en respectant les limites de notre unique et si fragile planète Terre.*

*Engagée en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique au travers de son Plan Climat Air Energie et l'ensemble des projets de transition, la Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut ambitionne de contribuer à ce nouvel imaginaire pour un futur commun heureux. **À ce titre, elle organise un concours de nouvelles, à destination des 10-18 ans résidant sur le territoire Cœur du Pays-Haut.** Le concours doit permettre la valorisation et la créativité de chacun tout en retissant du lien à l'échelle locale. Il alimentera également les différentes réflexions de l'intercommunalité sur la prise de conscience intime et sensible des habitants du territoire. Il permettra d'intégrer dans les futurs projets les imaginaires collectifs de sa jeunesse.*

*Les enfants sont les bâtisseurs d'un monde encore inconnu. Leur permettre d'imaginer demain c'est leur offrir une boussole pour mieux vivre et appréhender le futur. Les utopies d'aujourd'hui peuvent devenir la réalité de demain.*

*À vos claviers, prêts, écrivez ! Modalités et règlement sur le site internet [coeurdupayshaut.fr](http://coeurdupayshaut.fr) »*

## SIRTOM

 03 82 20 22 00 Page FB : Sirtom

Site internet : [www.sirtom.fr](http://www.sirtom.fr)  [communication@sirtom.fr](mailto:communication@sirtom.fr)

Collecte des objets encombrants : 03 55 05 00 37

Les administrés peuvent se rendre à la déchetterie avec leur véhicule personnel. En revanche, les particuliers camionnette ou remorque avec carte grise (+ de 500 kg de charge) RDV au siège du SIRTOM à Jarny

pour faire établir une nouvelle carte d'accès sur présentation d'une carte grise à votre nom et d'une pièce d'identité : limité à 12 passages/an. Particuliers camionnette en location appelez le SIRTOM 48h avant le passage en déchèterie. Présenter le contrat de location au gardien et une pièce d'identité. Entreprise : l'accès à la déchèterie pour les entreprises est toujours interdit. Cependant, celles qui souhaitent évacuer leurs déchets végétaux et/ou de tout venant, pourront se rendre directement au quai de transfert situé rue Gustave EIFFEL à Jarny. La facturation sera établie en fonction du poids et du type de déchets apportés. Les utilisateurs ne respectant pas ses nouvelles conditions d'accès se verront systématiquement refusés l'entrée sur le site. Pour plus d'informations, contactez le SIRTOM.

Notre déchèterie de Trieux est ouverte aux usagers **du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**. La déchèterie est en mesure de reprendre l'huile de vidange et également les capsules de café Nespresso (sans passer votre carte magnétique à l'entrée).

## **LE TRI SÉLECTIF**

**Le SIRTOM simplifie et élargit ses consignes de tri. Vous pourrez déposer tous vos emballages en vrac, bien vidés dans votre sac.**

C'est simple, tous se trient : les emballages en métal (même les plus petits comme les capsules de café ou les capsules de bouteilles), tous les papiers, tous les emballages en carton et briques alimentaires, et fait nouveau, tous les emballages en plastique sans exception. Quelques exemples : bouteilles, flacons, bidons, mais aussi pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters, sachets et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

**Que faire en cas de doute concernant le tri des emballages ?**

Pour le moindre doute, il existe un outil pratique : l'application mobile « Guide du tri » de CITEO.

**TRI SÉLECTIF : les mardis 13 et 27 juin.**

**Rappel :** les papiers qui ont été déchiquetés, ne sont pas admis dans les sacs du tri sélectif. L'ensemble des ordures ou tri doit être sorti la veille.

**COLLECTE DES VÉGÉTAUX : les vendredis 2, 16 et 30 juin.**

Collecte uniquement dans des poubelles rigides avec couvercle ouvert.

# ÉCHOS DE LA CITÉ

## **HORAIRES DU BUREAU DE POSTE**

Fermé le lundi  
Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi  
9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h30  
Samedi : 9h00 à 12h00  
Heure limite du dépôt du courrier : 15h15  
Distributeur de billets : 24h/24

## **DU 07/07 AU 02/09 HORAIRES D'ÉTÉ**

Fermé le lundi  
Mardi, Mercredi et Jeudi  
9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h30  
Fermé le vendredi  
Samedi 9h00 à 12h00

## **ARRÊTÉ DU MAIRE RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT ZONES BLEUES**

Des zones bleues ont été créées dans différents secteurs de la commune. Elles sont opérationnelles depuis du 10 octobre. La Gendarmerie verbalisera toute utilisation non autorisée des parkings réservés aux handicapés.

## **URBANISME**

### **Affichage obligatoire des autorisations délivrées en construction suite au permis de construire et déclaration préalable.**

**Vos demandes de travaux et de permis de construire sur Trieux peuvent désormais être déposées par voie électronique sur l'adresse mail dédiée : [urbanisme.trieux@orange.fr](mailto:urbanisme.trieux@orange.fr)**

Avant de commencer vos travaux, contactez le service urbanisme de la communauté de communes de Cœur du Pays-Haut par mail à [urbanisme@coeurdupayshaut.fr](mailto:urbanisme@coeurdupayshaut.fr) ou au 03 82 21 73 11, qui instruit les dossiers et saura vous guider sur les démarches à suivre. Les informations et règlements sont en ligne sur le site de l'intercommunalité [coeurdupayshaut.fr](http://coeurdupayshaut.fr). Les demandes doivent être déposées en Mairie (renseignements au 03 82 46 56 00). Selon l'importance de vos travaux il faut un permis de construire ou une déclaration préalable en Mairie, laquelle est déterminée par la surface de plancher ou l'emprise au sol. Jusqu'à 20m<sup>2</sup>, il vous suffit de faire une déclaration de travaux, au-delà de 20m<sup>2</sup> vous devez déposer une demande de permis de construire. À

NOTER : Un prestataire qui vous propose une isolation sans demande de travaux préalable et avec versement d'acompte est fréquent. **Sachez que l'autorisation de travaux peut vous être refusée.** (Art R423-22 0 R423-49 et art R431-7 du code de l'urbanisme).

**À savoir** : Dans le cas de travaux de remplacement à l'IDENTIQUE, notamment des portes, des fenêtres ou encore des toitures (mêmes dimensions, mêmes couleurs et matériaux), et que ces travaux respectent le règlement du PLU, le code de l'urbanisme permet de ne pas déposer de demande de travaux. En cas d'incertitude, contacter les services d'urbanisme de la Mairie ou de la Communauté de Communes.

## **OUVERTURE DE LA CHASSE**

### **AU SANGLIER, RENARD ET TIR D'ÉTÉ DU CHEVREUIL**

La chasse du sanglier, du chevreuil d'été (uniquement le brocard) et du renard débutera le jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023 uniquement à l'affût et à l'approche dans la forêt communale et sur l'ensemble de la plaine de Trieux.

#### **DANS LA FORET COMMUNALE DE TRIEUX**

Ouverture tous les jours. L'affût et l'approche sont une chasse individuelle, le chasseur est posté sur un mirador ou une chaise d'affût à une hauteur de 3m environ.

10 miradors et 1 chaise d'affût sont installés dans la forêt communale de Trieux.

Ces miradors et chaises sont installés en pleine forêt à l'écart des grands chemins et à proximité des grosses coulées de passage du gibier. Les tirs effectués sont des tirs courts et fichants (maximum 60m).

L'affût et l'approche se pratiquent tôt le matin 1h avant le lever du soleil jusqu' à 7h et tard le soir de 20h à 1 h après le coucher du soleil.

#### **DANS LA PLAINE DE TRIEUX**

Ouverture tous les jours. Comme pour le bois l'affût et l'approche en plaine sont une chasse individuelle, le chasseur est posté sur un mirador ou une chaise d'affût à une hauteur de 3m environ.

En plaine 4 miradors d'affûts sont installés. Ces postes d'affûts sont disposés afin de surveiller les passages empruntés par les sangliers pour aller dans les champs de maïs, colza, blé dans lesquels ils créés des dégâts importants.

Les tirs effectués sont des tirs courts et fichants maximum 80 m et généralement à la lunette.

L'affût et l'approche se pratiquent tôt le matin 1h avant le lever du soleil jusqu' 7h et tard le soir de 20h à 1h après le coucher du soleil.

Attention la chasse à l'affût et à l'approche a lieu également dans les bois et plaines des communes environnantes mais pas forcément dans les mêmes conditions.



Vous pouvez connaître les jours de chasse de toutes les associations de chasse de Mthe et Melle en allant sur le site internet de la FDC54. [www.fdc54.com](http://www.fdc54.com) (Saisie en ligne ; calendrier ; pour les autres usagers de la nature ; massif 4A ; sélectionnez la commune qui vous intéresse).

## **ÉLECTIONS DU CMJ**

**L'école avec le soutien de la municipalité de Trieux vous dévoilent les nouveaux représentants du Conseil Municipal des Jeunes de Trieux !!**

*Les élections du CMJ se sont tenues le mardi 09 mai 2023 à l'école Jules Vallès de Trieux, 12 nouveaux représentants sont désormais élus. **Félicitations à eux pour cette nouvelle aventure !***

La municipalité de Trieux en partenariat avec l'école Jules Vallès, ont procédé aux élections du Conseil Municipal des Jeunes. A la suite d'un très bon travail d'éducation civique de la part de l'équipe enseignante, les élèves de CE2, CM1, CM2 soit au total 140 élèves ont élu leurs 12 représentants municipaux pour les deux années à venir. Il s'agissait du 3ème conseil municipal des jeunes à Trieux. Les élèves sont sentis très concernés, pour preuve 36 candidatures ont été déposées en Mairie.

Les élèves des 6 classes participatives, étaient munis de leur carte d'électeur nominative, afin de désigner les 4 représentants de chaque niveau scolaire. La parité est respectée, les élèves votaient pour 2 filles et 2 garçons. Les enfants élus sont :

**Niveau CM2** : Camille MASSOUBRE - Lana CIRASARO - Léo CAMPOLUCCI - Liam THOMAS

**Niveau CM1** : Miléna CHIARAMIDA - Saori GIAGNORIO - Anathole GIOVANNINI - Noé VAN MEEL

**Niveau CE2** : Célia TIBERI-SANCHEZ - Mégane REGIS-KLEIN - Noa THIEBAUT - Axel BOSSI

La municipalité et l'école Jules Vallès souhaitent un très bon mandat à ses 12 nouveaux conseillères et conseillers. Leurs projets sont impatientement attendus.

## **MISE À JOUR DU PLAN CADASTRAL DE TRIEUX**

Le service du cadastre va entreprendre la mise à jour des plans cadastraux de notre commune. Ces travaux se dérouleront entre **le 7 juin et le 30 septembre 2023**. Un géomètre professionnel, habilité par carte professionnelle passera dans la commune durant cette période afin de mesurer les constructions et les additions de constructions ne figurant pas sur le plan cadastral. Un arrêté préfectoral sera affiché au moins 10 jours avant le début de l'opération.

## **NOUVEAU Transport Bus**

### **Ligne 602 BRIEY <> LUXEMBOURG**

Le réseau de bus transfrontaliers RGTR étoffe son offre en direction des frontaliers lorrains. Une nouvelle liaison de bus transfrontalières est effective à **partir du 21 mai 2023** et reliera le Val de Briey à Luxembourg via Esch-sur-Alzette. La **ligne 602** desservira le **Val-de-Briey, Avril, Trieux, Audun-le-Roman, Beuvillers, Aumetz, Audun-le-Tiche, Esch-sur-Alzette, Luxembourg Ville via La Cloche d'Or** offrant ainsi une alternative à la voiture. Contacts : ST2B 03 82 33 89 25 ou RGTR 00352 24 65 24 65 - mobiliteit.lu – mobiliteit app. La fiche horaire est disponible en Mairie.

# **ACTUALITÉS SANITAIRES**

## **PERSONNES EN DIFFICULTÉ**

Dans la continuité de services de livraison pour les personnes en difficulté, l'aide à la livraison aux médicaments est maintenue jusqu'à une date indéterminée. Pour plus de renseignements, veuillez contacter la mairie.

## **VEILLONS SUR NOS SÉNIORS**

Les personnes âgées isolées peuvent se signaler en mairie. Beaucoup ne le font pas et malgré tout elles rencontrent bien souvent des difficultés et auraient besoin d'un coup de pouce. Un dispositif a été mis en place par la Croix Rouge. : Il s'agit d'un service d'écoute et de livraison solidaire où il suffit d'appeler un numéro unique : 09 70 28 30 00.

Le sénior isolé peut se faire connaître et demander de l'aide pour faire ses courses, aller chercher ses médicaments ou bien encore pour une écoute chaleureuse, bienveillante et réconfortante.

## **TÉLÉMÉDECINE**

Un service de télé-médecine a ouvert ses portes dans l'ancien cabinet médical à Piennes rue du 8 mai. En partenariat avec le Département, la Communauté de Communes Cœur du Pays Haut propose à la population, qui n'aurait pas d'autres solutions, de bénéficier de consultations à distance auprès d'un médecin généraliste. La consultation est faite en présence de professionnels de santé. Les motifs médicaux doivent être simples (renouvellement d'ordonnance, « petite » pathologie). Des créneaux sont ouverts régulièrement. Les rendez-vous

peuvent être pris dès lundi matin, excepté le week-end, entre 9H-12H et 13H-16H au 03.82.21.73.11

## LE SAVIEZ-VOUS !

### **ENTRETIEN DES TROTTOIRS, DEVANT DE PORTES ET CANIVEAUX**

Les riverains sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux et sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison. S'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,20 m de largeur. Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage des trottoirs. Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas ils doivent jeter du sel ou du sable devant leur habitation.

### **BRICOLAGE – JARDINAGE**

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### **STOP - OBLIGATOIRE !!!!**

Déclaration de vos biens immobiliers sur le site des impôts.gouv.fr - Sous peine d'amende

Sont concernés les propriétaires, usufruitiers et les SCI

Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023.

À partir du 1er janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr). Les explications avec *Service-Public.fr*.

Cette obligation déclarative concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation : propriétaire indivis, usufruitiers, sociétés civiles immobilières (SCI). **À savoir** : En cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une

amende d'un montant forfaitaire de 150 € par local pourra être appliquée.

**À noter :** En cas de question ou de difficulté pour effectuer la déclaration, vous pouvez contacter :

- le numéro d'assistance des usagers particuliers au 0 809 401 401 (numéro non surtaxé) ;
- le service des impôts, via la messagerie sécurisée, (choisissez le formulaire « J'ai une question sur le service Biens immobiliers » ou via les coordonnées figurant dans la rubrique « Contact et RDV ».

**Pour les personnes qui n'ont pas internet, vous pouvez passer en Mairie prendre un document à remplir et à renvoyer au Centre des Impôts.**

## ÉTAT CIVIL

### **Parrainage civil :**

- Emmy GENOUDET le 20/05/2023.

### **Naissances :**

- Raphaël BERTON né le 25/04/2023 à ESCH/ALZETTE.
- Théa TINTINGER née le 05/05/2023 à LUXEMBOURG.

*La Commission de l'Information et le Conseil Municipal présentent leurs félicitations aux parents et souhaitent la bienvenue aux nouveau-nés.*

### **Décès dans la commune :**

- Gesluaw SWIATEK né le 17/12/1929 à TRIEUX décédé le 29/04/2023 à TRIEUX.
- Viviane BAUER épouse KOLESZKA née le 16/09/1952 à TUCQUEGNIEUX décédée le 17/05/2023 à ARS-LAQUENEXY.

### **Décès hors commune :**

- Michalina DUTKA née le 20/12/1934 à TRIEUX décédée le 24/04/2023 à BRIEY.

*La commission de l'Information, le Conseil Municipal présentent leurs condoléances aux familles dans la peine.*

**Une petite précision :** dans les rubriques décès et décès hors commune, nous n'inscrivons que les dates des actes de naissances survenues à Trieux et pour lesquels nous recevons un avis de mention ou quand les familles en font la demande.

# LA VIE ASSOCIATIVE

## RELAIS DES ASSISTANTES

### MATERNELLES INTERCOMMUNAL la « Mes-Anges »

Inscriptions obligatoires avant chaque animation

☎ 09 67 42 49 23 ou [animram@coeurdupayshaut.fr](mailto:animram@coeurdupayshaut.fr)

Pour les parents employeurs et assistantes maternelles

**MARDI 20 JUIN à 9h15 au périscolaire**

**Thème : Parcours à la craie en extérieur**

## LE COMITÉ DES FÊTES

Concours de belote **DIMANCHE 11 JUIN** à la MPT. Début des concours à 15h00. Les inscriptions à partir de 14h00. Pour plus de renseignements 06.75.92.42.06.

## LA PAROISSE ST JEAN L'ÉVANGÉLISTE

**Maison paroissiale** : 4 rue Lucien Michel 54560 Audun-le-Roman  
Permanences : les mercredis et samedis de 10h à 12h. Merci de contacter le 03.82.21.29.16 ou d'écrire un courriel à [paroisse.sje@orange.fr](mailto:paroisse.sje@orange.fr) pour tous renseignements. Site internet [www.catholique-nancy.fr/saint-jean](http://www.catholique-nancy.fr/saint-jean)

Offices religieux à Audun-le-Roman :

Les célébrations dominicales auront lieu à 11h.

Messes les 4, 18 et 25 juin.

Messe de premières communions à TRIEUX : Dimanche 11 à 11h.

En semaine messes dans l'oratoire à droite du chœur : les mardis et jeudis à 17h30 – les mercredis et vendredis à 8h30

## LA TRIOTHÈQUE

Nous sommes très heureux de vous annoncer le lancement de notre premier **café-apéro-littéraire**. Il aura lieu dans les locaux de la Triothèque, rue du Dauphiné, le **vendredi 7 juillet de 20h30 à 22h**. Cette activité consistera en un échange autour d'un de vos livres coups de cœur. Pour cette première édition, nous limitons le nombre de personnes à 10. Il vous est donc vivement conseillé de vous inscrire pour réserver votre place. Ces réservations se feront uniquement à la Triothèque. Une participation de 5€ vous sera demandée.

Pour vous chouchouter avant notre fermeture annuelle (et parce que notre opération des « livres mystère » a remporté un grand succès), nous vous

proposons nos **sacs vacances**. Ces sacs contiennent cinq livres mystère, seulement à destination des adultes, que vous pourrez emmener avec vous lors de vos pérégrinations estivales. Ces sacs vacances ne seront disponibles que du 17 au 21 juillet (semaine 29).

Comme il n'y aura pas de Trieux Infos pendant les vacances, nous vous annonçons d'ores et déjà notre **Bourse aux livres** qui aura lieu à la Maison pour Tous le **dimanche 17 septembre 2023** de **9h à 17h**. Vous souhaitez réserver une (ou plusieurs) table(s) ? Vous pouvez contacter Liliane Brindani au **07 89 95 20 20**, uniquement **à partir du 22 août**. (4€ la table + chèque de caution de 10 € rendu en fin de journée si présence effective jusqu'à la fermeture).

La Triothèque sera **fermée du 21 juillet au 21 août**. Pensez à faire vos réserves de livres ! Réouverture le **mardi 22 août** aux horaires habituels.  
***Très bonnes vacances à vous toutes et tous !***

### **SCRABBLE AVEC LE COMITÉ DES FÊTES**

L'activité Scrabble du comité des fêtes se terminera avec la séance du mardi 27 juin. Reprise des séances début septembre. En attendant, bonnes vacances à tous les scrabbleurs.

### **CLUB LOISIRS ET SOURIRES**

Habitants de Trieux, Tucquegnieux et alentours, le club Loisirs et Sourires vous propose de le rejoindre.

Loin des clichés inhérents aux clubs de troisième âge, nous vous proposons diverses activités : sorties cinéma théâtre restaurants participation aux fêtes du printemps et fête nationale.

Jeux divers : cartes, jeux de société et de culture, élaboration de repas, loto, anniversaires ... dans une ambiance décontractée et chaleureuse. Aucune limite d'âge, il vous faudra juste être libre les mardis de 14 à 17h30 et avoir envie de partager de bons moments conviviaux. Nous vous donnons rendez-vous à la salle Raymond GIVE au centre Louise Michel à TRIEUX.

### **ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DU PAYS-HAUT**

Une assemblée générale extraordinaire aura lieu le Mardi 13 juin à 20h à la Maison Pour Tous.

La triothèque fait le tri dans ses étagères

4<sup>ème</sup> FOIRE

aux LIVRES  
& CD-DVD

de la TRIOTHÈQUE  
de TRIEUX

*Pour vous divertir,  
jeux de société toute la journée*

**DIM 11 JUIN de 9h00 à 17h00**

**Dans la cour de la bibliothèque**

**--- Rue du Dauphiné ---**



Sous réserve d'autorisation préfectorale et de la météo  
Restauration rapide - Sucré et salé - Pâtisserie sur place

47ème fête des écoles  
24 juin 2023



# PROGRAMME

- 10H45 SPECTACLE DES MATERNELLES  
11H45 PÉRISCOLAIRE : «DANSE DES MATERNELLES»  
14H00 SPECTACLE DES ÉLÉMENTAIRES  
15H00 PÉRISCOLAIRE : «THÉÂTRE» (15MN)  
15H15 STAR ACADEMY CLUB (30MN)  
16H00 REPRÉSENTATION DE MAJORETTES  
AVEC LE CLUB «LES RUBIS DE LORRAINE» D'AUDUN LE ROMAN  
18H00 TOMBOLA

SNOOKER BALL ET BABY FOOT HUMAIN  
CHÂTEAU GONFLABLE  
TOUR EN PONEY  
STANDS DE JEUX

RESTAURATION ET  
BUVETTE SUR PLACE !

